

LES AUBERGES DE JEUNESSE

Elles ont pour **devise "ouverture et convivialité sans se ruiner et sans limites d'âges"**. Une auberge de jeunesse fournit pour une courte durée une location de chambre et des repas pour les voyageurs : elle loue un lit dans une chambre collective de capacité restreinte (4 à 6 lits maximum) intégrant sanitaires et rangements ainsi que des espaces de vie collective favorisant la rencontre interculturelle. Les auberges de jeunesse fournissent parfois des chambres privées. Les auberges de jeunesse sont moins chères que les hôtels habituels. Elles sont donc utilisées majoritairement par les jeunes.

Avantages

- brassage culturel, ouverture vers les autres, interaction entre les invités,
- activités gratuites ou à prix réduits possibles.

Inconvénients

- bruit, heures limites d'arrivées parfois imposées.

Bon à savoir

La carte des auberges de jeunesse est internationale. Elle est obligatoire pour accéder aux auberges de jeunesse en France et à l'étranger.

Montant de la carte:

- 11 euros par an pour les moins de 26 ans,
- 16 euros par an pour les plus de 26 ans.

Les auberges de jeunesse peuvent **accueillir des groupes** (carte annuelle : 46 euros) et, en fonction de leur équipement, des familles (carte annuelle : 23 euros).

Pour toute information

- **Ligue Française pour les Auberges de la Jeunesse (LFAJ) :**
67 rue Vergniaud Bat K 75013 PARIS 01 44 16 78 78
<http://www.auberges-de-jeunesse.com/>
- **Fédération Unie des Auberges de Jeunesse (FUAJ)**
27 rue Pajol 75008 PARIS 01 44 89 87 27
<http://www.fuaj.org/>
- **Centres d'Information et de Documentation Jeunesse (CIDJ) :**
Point Information Jeunesse Auxerre
Maison de la Jeunesse BP 240
1 place de l'Arquebuse 89004 AUXERRE CEDEX 03 86 72 18 18
<http://www.ijbourgogne.com/>
- **Bureau d'Information Jeunesse de l'Yonne :**
17/19 avenue de Saint-Georges 89000 AUXERRE 03 86 51 63 84
<http://www.crijbourgogne.com/>
- Dans les CROUS
- Au près des offices de tourisme :
<http://www.tourisme.fr/L-annuaire>

